

La persévérance est-elle nécessaire au salut?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 75

~ 1689 17.1 ~

Seuls ceux qui persévèrent jusqu'à la fin seront sauvés, cependant ce n'est pas en vertu de leur persévérance, mais de la grâce de Dieu qu'ils sont sauvés et qu'ils persévèrent. ~ Matthieu 24.13 ; 1 Pierre 1.5

Une des controverses théologiques importantes au début du 17^e siècle parmi les protestants fut la question de la perte du salut. Est-il possible ou impossible de perdre son salut? Bien entendu, l'orthodoxie réformée rejette la notion de perte du salut. Par contre elle n'articule pas l'assurance du salut comme une simple pérennité absolue, mais comme une persévérance nécessaire. Autrement dit, les vrais sauvés persévéreront nécessairement jusqu'à la fin, tandis que ceux qui professent la foi sans persévérer dans l'obéissance n'ont jamais été sauvés (Mt 7.23 ; 1 Jn 2.19). Le premier paragraphe du chapitre sur la doctrine de la persévérance des saints résume succinctement cette vérité.

(Par. 1) Ceux que Dieu a acceptés en son Bien-aimé, qu'il a efficacement appelés, et sanctifiés par son Esprit, ceux à qui Il a donné la foi précieuse des élus, ne peuvent ni totalement ni définitivement déchoir de l'état de grâce, mais ils y persévéreront certainement jusqu'à la fin et seront éternellement sauvés. Puisque les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance, il fera naître et croître en eux la foi, la repentance, l'amour, la joie, l'espérance et toutes les grâces de l'Esprit en vue de l'immortalité.

La certitude de la persévérance des saints n'est pas premièrement enracinée dans la volonté régénérée des saints, mais dans le *pactum* et l'*ordo salutis*. Le *pactum salutis* est le décret de rédemption. « *Ceux que Dieu a acceptés en son Bien-aimé* » réfère à l'élection inconditionnelle en Jésus-Christ avant la fondation du monde (Ep 1.4-5). L'*ordo salutis* est l'application efficace du salut aux élus (Rm 8.30) ; c'est-à-dire ceux « *qu'il a efficacement appelés, et sanctifiés par son Esprit, ceux à qui Il a donné la foi précieuse des élus* ». Dieu est donc le garant du salut et non l'homme (Mt 19.25-25 ; Hé 7.22 ; 1 Pi 1.5).

La confession affirme la persévérance des saints en disant que ceux-ci : « *ne peuvent ni totalement ni définitivement déchoir de l'état de grâce* ». L'expression « déchoir de l'état de grâce » est très significative puisqu'elle envisage le salut non pas comme *une possession que l'on peut perdre*, mais comme *un état dont on ne peut déchoir*. La raison pour laquelle on ne peut déchoir de cet état est justement parce qu'il s'agit d'un état de grâce qui ne dépend pas de l'homme, mais uniquement de Dieu.

La mutabilité qui caractérisait l'homme dans *l'état d'innocence* et qui caractérise l'homme dans *l'état de péché* n'est plus une possibilité dans *l'état de grâce*. Adam pouvait déchoir de sa justice originelle, les pécheurs peuvent encore changer d'état en entrant dans la vie nouvelle, mais les élus régénérés ne peuvent plus "dégénérer". Ainsi, dans cette perspective d'immuabilité de leur état, les chrétiens sont dans une posture supérieure à celle d'Adam avant la chute. Adam pouvait perdre le paradis et l'a perdu ; le chrétien n'est pas encore au paradis, mais en plus d'y

être accueilli (2 Pi 1.11), il ne pourra plus en sortir (Ap 3.12). *Un salut éternel, même en espérance, est préférable à un paradis conditionnel, même immédiat.*

Le salut est un pur don et la confession de foi rappelle qu'il est irrévocable puisque « *Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel* » (Rm 11.29). Ainsi, non seulement Dieu donne-t-il le salut et la foi pour le recevoir (Ep 2.8-9), mais il donne encore toutes les grâces nécessaires à son maintien : « *il fera naître et croître en eux la foi, la repentance, l'amour, la joie, l'espérance et toutes les grâces de l'Esprit en vue de l'immortalité* ». S'il n'en était pas ainsi, le salut ne pourrait pas être assuré. Aucune chaîne n'est plus résistante que son maillon le plus faible ; si la chaîne du salut n'inclut pas le don de la persévérance, et que celle-ci doit être fournie par l'homme, la chaîne du salut devient nécessairement cassable et dépendante d'efforts humains. *Si le salut ne se perd pas, c'est précisément parce qu'il comprend la persévérance finale des saints.* Après avoir présenté la chaîne du salut en Romains 8.30, Paul développe en détail le maillon de la persévérance comme un don divin (Rm 8.31-39).

Si la vie éternelle ne dure pas éternellement, c'est qu'elle n'est pas éternelle ; or ceux qui connaissent Dieu ont la vie éternelle maintenant (Jn 17.3). L'espérance des croyants ne peut pas ne pas se réaliser puisqu'elle est une espérance qui ne trompe point (Rm 5.5). S'il en est ainsi, il faut nécessairement que le salut actuel contienne aussi la grâce de la persévérance.

Présentée ainsi, la persévérance semble tomber directement du ciel et prendre place dans la vie du croyant sans aucun obstacle. C'est pourquoi dans le même paragraphe, la confession ajoute un portrait plus complet de la façon dont la grâce de la persévérance arrive dans la vie du chrétien :

(Par. 1) Bien que de nombreux orages et tempêtes se lèveront et les frapperont, ils ne seront jamais capables de les arracher au fondement et rocher auquel ils sont attachés par la foi. Bien que, en raison de l'incroyance et des tentations de Satan, leur perception de la lumière et de l'amour de Dieu puisse être, pour un temps, voilée et obscurcie, lui demeure toujours le même, et ils auront l'assurance d'être gardés par la puissance de Dieu pour le salut, où ils se réjouiront des richesses qui leur auront été acquises, d'autant qu'ils ont été gravés sur la paume de ses mains, et que leurs noms ont été inscrits de toute éternité dans le livre de vie.

Dans ce paragraphe la confession présente les trois ennemis de la persévérance des saints qui sont le monde, la chair et Satan. Cependant, l'influence de ceux-ci ne peut pas être décisive ni l'emporter sur les élus. Ceci ne signifie pas que ces ennemis ne feront aucun ravage. En effet, ils arrivent souvent à dérober les croyants de l'assurance de leur salut en affectant « *leur perception de la lumière et de l'amour de Dieu* » et en obscurcissant son amour qui pourtant « *demeure toujours le même* ».

Si les élus arrivent à surmonter tous ces obstacles, il n'en tient qu'à la grâce de Dieu. Celle-ci n'empêche pas les épreuves, mais garde les enfants de Dieu malgré toutes les épreuves (1 Pi 1.5). C'est pour cette raison que la foi qui vient de Dieu est indestructible, aussi faible soit-elle, puisque : « *tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde ; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi* » (1 Jn 5.4).